



Harpèges, association reconnue d'utilité publique,
recrute pour son pôle socio-judiciaire :

UN·E JURISTE – AIDE AUX VICTIMES

Poste à pouvoir rapidement en CDI à temps complet

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire et sous la responsabilité du directeur de pôle, vos missions sont les suivantes :

- Accueillir, écouter, informer et orienter toute victime d'infractions pénales, sur toutes permanences extérieures définies par la direction, pendant les temps d'astreintes, voire en intervention immédiate (convention parquet sur le fondement de l'article 41 du Cpp) ;
- Apporter une information juridique fiable et vérifiée aux personnes reçues ;
- Effectuer des interventions téléphoniques et écrites pour le suivi des personnes ;
- Renseigner le logiciel statistique ;
- Participer aux rapports d'activités et aux analyses ;
- Participer aux réunions de service et par délégation aux réunions institutionnelles ;
- Participer aux actions de prévention, d'information et/ou de formation en direction de professionnels ou du grand public.

Profil :

- **Juriste, bac +4, master 1 de droit privé exigé,**
- Connaissances et expérience du domaine socio-judiciaire et aide aux victimes souhaitées ;
- Capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse, sens de l'organisation ;
- Faculté rédactionnelle ;
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire et en partenariat ;
- Rigoureux (se), disponible, dynamique ayant le sens des responsabilités, porté(e) par des valeurs et un véritable engagement au profit des populations fragilisées ;
- Excellentes qualités relationnelles et de communication avec l'ensemble de ses interlocuteurs ;
- Savoir prendre du recul par rapport aux situations et garder neutralité et objectivité dans le respect des personnes ;
- Permis B et véhicule exigés.

Conditions du poste :

- Convention collective : **CCN du 31 octobre 1951**
- Coefficient : **500**
- Salaire de base brut mensuel : **2 290,00 euros**
- Prime Ségur (brute) : **238 euros**
- Ancienneté reprise sous certaines conditions
- Prime décentralisée de 3% versée selon conditions conventionnelles
- En sus des 5 semaines de congés annuels, une semaine de congés trimestriels au cours des 1er, 2ème et 4ème trimestres



- Horaire hebdomadaire : **35 heures**
- Lieu de travail : **Cannes et déplacements sur le ressort du tribunal de Grasse**

Candidatures (CV, lettre de motivation, extrait de casier judiciaire), à adresser à l'attention de :

Madame Alexia KRISANAZ – Directrice Générale

Association HARPEGES

8 avenue du 11 novembre

06130 - GRASSE

Ou par courriel : recrutement@harpeges.fr